

3 août 2022

Trois avocats plaidants de Davies figurent au palmarès 2022 des meilleurs avocats de 40 ans et moins (*40 & Under*) de *Benchmark Litigation*

Trois associés de Davies ont été reconnus dans le septième palmarès annuel des meilleurs avocats de 40 ans et moins (*40 & Under*) de *Benchmark Litigation*, une liste prestigieuse des avocats plaidants les plus prometteurs au Canada et aux États-Unis :

- Andrew Carlson a un bilan exceptionnel de réussites dans des litiges commerciaux complexes aux enjeux élevés. Il a représenté West Face Capital Inc. dans une série de procès très médiatisés qui se sont soldés par plus d'une douzaine de victoires, notamment le rejet anticipé d'une poursuite de 1,3 milliard de dollars canadiens découlant de l'acquisition et de la vente de WIND Mobile par West Face et, récemment, le rejet d'une poursuite de 500 millions de dollars contre West Face aux termes de la législation ontarienne visant à décourager les poursuites-bâillons.
- Chantelle Cseh est reconnue pour ses compétences exceptionnelles en plaidoirie et est une pionnière du virage des tribunaux de l'Ontario vers l'ère du numérique. Elle a agi à titre d'avocate principale pour les fiduciaires de la succession de Barry et Honey Sherman dans le cadre d'un appel devant la Cour suprême du Canada dont la décision a fait jurisprudence et qui portait sur le droit à la vie privée. Chantelle a reçu le prix Heather McArthur Memorial Young Lawyers Award (2020) de l'Association du Barreau de l'Ontario, le prix Alumni Gold Key Award, One-to-Watch (2019) de la Osgoode Hall Law School et un prix Zenith de Lexpert rendant hommage aux agents de changement en droit (2019).
- Léon H. Moubayed représente des sociétés et des administrateurs dans le cadre d'enquêtes, de poursuites criminelles et de procès civils connexes. Il a obtenu nombre de victoires qui ont fait jurisprudence et il participe activement à des mandats pro bono, notamment la contestation du projet de loi sur la laïcité au Québec. Léon s'est vu décerner le prix Avocat plaidant de l'année en droit pénal des affaires et application de la loi pour 2022 par *Benchmark Litigation* et il est le deuxième Canadien ainsi que le plus jeune membre de la prestigieuse association The International Academy of Financial Crime Litigators.

Notre équipe de Règlement de différends défend ses clients avec raffinement et ténacité et obtient des résultats gagnants lorsque les enjeux sont très élevés. Consultez le lien qui suit pour en apprendre davantage sur [notre travail](#).

Publié annuellement depuis 2008, le palmarès *Benchmark Litigation* se penche exclusivement sur les domaines du litige et du règlement des différends aux États-Unis, au Canada, en Asie-Pacifique, en Amérique latine et en Europe.